



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



mob*i*angue

Le projet académique **Mobilangues** 2018-2019 est destiné à répondre aux besoins de formation en langues* des enseignants préparant la certification ou investis dans des projets Erasmus +. **Mobilangues** se décline en 3 temps :

- 18 heures de cours de langue* réparties sur 3 journées en présentiel
- 30 heures de cours en FOAD (formation à distance) avec un minimum de 30 h de travail personnel
- 1 mobilité Erasmus + en 2019 - 2020 ou en 2020 – 2021 dans le cadre du projet Erasmus + académique porté par la DAREIC.

Les cours de langues* s'adressent à des enseignants ayant au moins un niveau B1+. La sélection sera effectuée à partir d'un test de positionnement linguistique qui sera proposé aux enseignants début octobre. Les cours se dérouleront en 2 temps : de novembre 2018 au 3 avril 2019, puis d'octobre 2019 à décembre 2019. Les trois journées en présentiel se tiendront à Nantes ou à Angers.

Les frais de formation seront couverts par la DAFPEN.

Attention !! La formation permet une remise à niveau en langue et une initiation à la didactique des langues. Par contre, il ne s'agit pas d'une préparation spécifique à l'examen de certification.

Objectifs pédagogiques :

- Faciliter et améliorer la prise de parole en public en langue cible (participation à un entretien) à partir de situations réalistes
- Améliorer la fluidité de l'expression orale
- Savoir se présenter et présenter un projet, une institution de façon claire et structurée
- Savoir argumenter grâce au lexique et aux techniques de présentation
- Remédier aux lacunes de façon personnalisée (grammaire et syntaxe)

Public cible :

- Personnels présentant la certification DNL
- Personnels impliqués dans des projets Erasmus + et e-twinning

Conditions de participation :

- Niveau B1+ requis
- Engagement de l'établissement du candidat à s'inscrire dans le projet Erasmus + académique porté par la DAREIC.

Les enseignants retenus s'engagent avec leurs établissements à s'inscrire dans le projet Erasmus + académique qui sera déposé en février 2019 s'ils ne sont pas déjà inscrits dans un K101. Ceci implique :

- d'assister aux 2 réunions de travail organisées par la DAREIC en octobre 2018 et en janvier 2019, ainsi qu'à la réunion concernant l'organisation des mobilités qui se tiendra début juillet 2019.
- d'envoyer les informations nécessaires à la rédaction par la DAREIC du dossier Erasmus + (le portage financier sera fait par le GIP et non par les établissements).

Pour candidater :

Merci de renvoyer **par mail** le formulaire ci-joint, **signé** par le chef d'établissement, à la

DAREIC

ce.dareic@ac-nantes.fr

pour

le 19 septembre 2018

* les langues proposées sont l'anglais (2 groupes), et l'espagnol (1 groupe)